



Développer l'agroécologie en Occitanie grâce à une politique ambitieuse

Elections régionales 2021

Madame, Monsieur,

A l'heure où les défis environnementaux nous invitent à repenser nos systèmes de production vers une relocalisation des activités, et malgré la demande croissante des citoyens et citoyennes pour une alimentation locale et durable, les régions françaises continuent de perdre chaque année des agriculteurs et des agricultrices.

Entre 2000 et 2017, ce sont plus d'un tiers des exploitations agricoles qui ont disparu sur le territoire français. En moyenne, seule une ferme sur deux est transmise, et on estime que d'ici à 2026, 45 % des agriculteurs et agricultrices auront cessé leur activité.

En Occitanie :

- 44% des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans et pour 100 départs on ne compte que 63 installations. Un quart des 61 000 fermes (chiffre 2017) pourraient disparaître dans les cinq prochaines années.
- Or le nombre de candidats et candidates à l'installation frappant aux portes des Points Accueil Installation d'Occitanie ne cesse d'augmenter chaque année : en 2017, 3 743 personnes ont été reçues en entretien individuel, alors que 3 564 chefs d'exploitation cessaient leur activité et 1 552 autres s'installaient.

Ces chiffres montrent que les porteurs de projet d'installation existent mais que les obstacles sont trop nombreux et que nombre d'entre eux abandonnent leur projet, soit parce qu'ils ne trouvent pas de ferme à reprendre (pas de foncier, délais contraints, inadéquation entre le projet et la ferme à reprendre, poids financier) soit parce qu'ils manquent de soutien et d'accompagnement pour construire un projet de reprise solide économiquement et humainement. **L'enjeu n'est pas simplement agricole, il est économique, social et environnemental.**

La Région Occitanie est déjà engagée en faveur de l'installation et, dans une moindre mesure, de la transmission grâce aux outils suivants : le dispositif d'accompagnement à l'installation agricole, le Pass'installation, le marché CEFI, l'aide aux petits investissements pour les nouveaux installés, le soutien des espaces test agricoles et le fonds foncier en cours de préfiguration.

Tous ces dispositifs d'accompagnement et d'aides directes ont joué et jouent un rôle dans l'installation et la reprise de fermes sur le territoire. **Pourtant ces montants dédiés à l'installation et à la transmission restent insuffisants au vu des enjeux et ne constituent aujourd'hui qu'une part minime du budget consacré par le Conseil Régional à l'agriculture.** Les structures agissantes sont de fait limitées dans leurs actions et la politique régionale ne parvient pas à structurer profondément l'accompagnement du développement agricole.

Les membres d'InPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) Occitanie, vous proposent par l'intermédiaire de ce courrier une série de mesures pour agir concrètement et durablement en faveur d'une agriculture pourvoyeuse d'emploi, contribuant à la relocalisation alimentaire, en lien avec les territoires et les citoyen.ne.s.

Entraîner la transition agricole des territoires

Acteurs de terrains, les membres du Pôle InPACT agissent depuis de nombreuses années aussi bien pour le renouvellement des générations agricoles (Terre de Liens, les espaces tests agricoles, les ADEAR) que pour l'animation de dynamiques collectives en faveur d'une agriculture durable (les CIVAM, les ADEAR, les Boutiques Paysannes, Marchés Paysans...). **Le Conseil Régional a les moyens d'agir pour accélérer la transition agricole et alimentaire en visant la transmission de toutes les fermes dans la région et la réorientation de celles qui n'ont plus d'avenir à court ou moyen terme.**

4 mesures pour agir

Diriger les aides à l'installation vers les projets les plus vertueux, grâce à un dispositif de bonification fortement incitatif pour l'agriculture biologique, l'agroforesterie, les infrastructures agroécologiques, la diversification et la création de valeur ajoutée sur la ferme ou le territoire, ou encore pour les démarches collectives et l'installation de femmes en agriculture.

Soutenir l'installation de paysans et paysannes nombreuses et diverses

Transformer la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) en aide aux nouveaux et nouvelles installé.e.s, accessible jusqu'à 50 ans et cohérente avec tous les types de projets d'installation.

Insérer les nouveaux paysans et paysannes dans leur territoire et en faire des acteur.rices de la souveraineté alimentaire

Soutenir l'émergence de systèmes alimentaires territoriaux et de démarches collectives dynamisant les territoires ruraux, avec les mesures de coopération des dispositifs d'ingénierie territoriale

Aller plus loin dans la stratégie du Pacte régional pour une alimentation durable pour accompagner les agriculteurs en activité dans leur changement de pratiques, notamment en renforçant et en diversifiant les mesures incitatives, pour accélérer la transition et impliquer un plus grand nombre d'agriculteurs.

Soutenir fortement l'accompagnement à l'installation - transmission

C'est en faisant du Conseil Régional un acteur central des politiques d'installation-transmission, que la région jouera avec ambition son rôle d'accompagnement de la transition agro-écologique et alimentaire, contribuant ainsi à redynamiser les campagnes.

Le renouvellement des générations, la lutte contre l'agrandissement des fermes et l'artificialisation des terres constituent des leviers de transitions agroécologiques et alimentaires puissants qui doivent bénéficier d'une plus grande part du budget dédié par le Conseil Régional à ces enjeux. Nous avons des propositions concrètes à formuler pour que les dispositifs mis en place atteignent ces objectifs.

4 mesures pour agir

Augmenter les enveloppes dédiées à l'accompagnement à l'installation qui sont aujourd'hui trop comprimées et insuffisamment pérennes (renouvellement annuel) pour nous permettre de recruter et former suffisamment d'accompagnateurs pour répondre à toutes les demandes, en hausse constante.

Soutenir fortement l'accompagnement des transmissions dans la durée. Cet accompagnement doit se faire sur un temps long, pour aider les futurs cédants à construire un projet de vie pour la retraite, pour prendre en compte les aspects psychosociaux, rendre possibles les projets de restructuration des exploitations, etc. Les seuls RDI et diagnostic d'exploitations à céder sont bien insuffisants.

Mettre en place rapidement des dispositifs complets, innovants et sécurisant pour faciliter le repérage des cédants, les rencontres entre cédants et porteurs de projet, le test d'activité des porteurs de projet et l'accompagnement des binômes cédants-repreneurs jusqu'à la mise en œuvre d'un accord pour la réalisation de leurs projets.

Faciliter l'installation de collectifs agricoles en soutenant le développement de nouveaux statuts juridiques agricoles mieux adaptés à leurs fonctionnements, notamment les coopératives d'activité et d'emploi, les SCOP et les SCIC, et en leur donnant accès aux aides directes et à l'accompagnement.

Préserver le foncier agricole

Depuis 2010, le rythme de disparition des terres agricoles a ralenti mais, en France, c'est toujours l'équivalent d'un département moyen qui disparaît tous les 18 ans. L'Occitanie est une des 3 régions métropolitaines les plus consommatrices de surface agricole. Les conséquences négatives de l'artificialisation sont connues et pour certaines irréversibles. La disparition des terres agricoles met à mal notre souveraineté alimentaire et c'est une des causes les plus importantes de l'effondrement de la biodiversité. La Région peut être motrice pour impulser la préservation du foncier et dispose d'un levier d'action puissant : le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (le SRADDET).

3 mesures pour agir

Inclure un objectif politique fort de réduction de la consommation de terres agricoles sur les dix prochaines années dans le SRADDET régional.

Créer une instance spécifique au sein du SRADDET pour assurer le suivi de l'objectif régional et impulser ou soutenir les actions politiques locales nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

Se doter de dispositifs de soutiens financiers ambitieux pour accompagner les collectivités locales et leurs regroupements dans les démarches de protection des espaces agricoles, ainsi que de densification urbaine.

Partager le foncier agricole

La terre agricole est une ressource indispensable pour s'installer en agriculture. Mais la rareté et le coût du foncier, la taille croissante des exploitations et leur niveau important de capitalisation sont des barrières de plus en plus infranchissables. En 2020, les terres d'une ferme de taille moyenne (63 ha) coûtaient plus de 378 000 €, hors bâtiments, matériel, stocks, cheptel ou semences. Pour de futurs agriculteurs qui ne seraient pas héritiers d'une ferme ou de terres agricoles, l'installation devient alors hors de portée ou nécessite de s'endetter à vie, ce qui conditionne fortement les activités agricoles qui permettront de rembourser l'emprunt. Faciliter l'accès au foncier agricole est un enjeu majeur pour les régions.

4 mesures pour agir

Soutenir des dispositifs de veille et de repérage du foncier agricole pour des projets d'installation en agroécologie paysanne.

Soutenir les solutions de stockage du foncier, en particulier via des conventions spécifiques avec la Safer pour réserver des terres à l'installation de nouveaux agriculteurs, lutter contre le phénomène d'agrandissement et animer un espace de gouvernance pluriacteurs de dispositif de stockage.

Faciliter le déploiement de solutions de portage foncier de long terme (TDL, SCIC régionales, SCI/GFA mutuels...) avec la SAFER, pour favoriser des installations cohérentes avec les attentes publiques et sociétales en faveur de l'agroécologie paysanne.

Investir les politiques et dispositifs de régulation foncière, en priorisant l'installation dans les Schémas directeurs régionaux des exploitations agricoles (SDREA) et en garantissant financièrement l'action de préemption des Safer en cas de contentieux.

Susciter des vocations agricoles et agir sur la formation

Face aux départs à la retraite massifs chez les paysan.es dans les dix ans à venir, il faut redonner envie de s'installer en agriculture y compris chez des personnes non issues du milieu agricole.

Ce contexte exige donc un accompagnement spécifique à la fois pour les porteur.ses de projet agricole, pour les cédant.es et pour les collectivités désireuses de favoriser leur autonomie alimentaire. De plus, la transition agro-écologique rend plus attractif le métier d'agriculteur pour les porteurs de projets. Pour répondre au besoin de création de nouveaux emplois dans l'agriculture, il

faut augmenter les capacités et la diversité des formations offertes sur le territoire avec une attention particulière à la mise en pratique sur le terrain. Viser une plus grande autonomie alimentaire de la région implique de s'engager à augmenter le nombre d'emplois agricoles et donc d'engager une politique d'installation des porteurs de projets ambitieuse.

5 mesures pour agir

Développer la formation professionnelle, qui est une des compétences majeures de la Région : il conviendra de revaloriser l'enseignement public agricole et d'augmenter significativement le financement des organismes de formation pour qu'ils soient en capacité d'accueillir les différents publics (futurs fermier.e.s, salarié.e.s...). Il sera important de veiller à l'intégration systématique dans ces formations, de l'enseignement de l'agriculture biologique et des techniques agro-écologiques.

Déployer l'offre de test d'activité agricole sur tous les territoires et productions de la Région, pour permettre aux nouveaux entrants, non issus du milieu agricole, de valider la faisabilité de leur projet ; les espaces-test agricoles sont en outre des dispositifs partenariaux qui mobilisent les acteurs du territoire pour l'installation.

Accompagner et former les nombreux prescripteurs de l'emploi en faisant la promotion de l'agroécologie paysanne (prescripteurs et forums métiers, conseillers d'orientation, CIDJ, etc.). Il s'agit de valoriser ces métiers, de faire connaître leurs réalités quotidiennes, leur diversité (élevage, arboriculture, plantes aromatiques et médicinales etc.), de mettre en avant leur nécessité sociale. Une attention particulière devra être portée aux jeunes des quartiers populaires pour proposer les métiers de l'agriculture.

Lancer une campagne de communication régionale sur la possibilité d'exercer un métier dans l'agroécologie paysanne biologique en s'appuyant sur des événements existants ou à créer et une campagne spécifique mettant en avant les paysannes dans le but de changer l'image d'un métier plutôt masculin chez les futures porteuses de projet.

Financer des travaux d'analyses objectives des freins à l'installation (endettement, prise de risque, qualité de vie, temps de travail, rémunération, insuffisance de l'accompagnement, difficultés d'accès aux aides, manque de clarté du parcours à l'installation...) et travailler sur les solutions à y apporter.

Nos structures sont pourvoyeuses d'innovations et de mobilisations sociales. Elles ont toujours été pionnières dans le développement d'actions favorables à la transition agro écologique et alimentaire : l'agriculture biologique, les circuits courts, l'implication citoyenne pour une agriculture ancrée dans les territoires et créatrice d'emplois. Nous espérons que ce nouveau mandat régional sera l'occasion de témoigner de la valeur ajoutée de nos réseaux en tant que partenaires du Conseil Régional. L'Occitanie est une région vaste, riche d'une agriculture diversifiée, nos structures souhaitent pouvoir poursuivre leurs engagements et espèrent bénéficier des moyens nécessaires pour innover en matière de développement agricole à la hauteur des défis que nous partageons.

Nous sollicitons pour cela des moyens plus conséquents, laissant la place à la mutualisation et à la professionnalisation des équipes, mais aussi des enveloppes attribuées plus tôt et sur des périodes plus longues.

Nous mettons à votre disposition deux études réalisées par nos réseaux qui étayent notre propos:

- Argumentaire InPACT national *“Renouveler les actifs agricoles en transmettant les exploitations. Une priorité des régions au service de leurs ambitions agro-écologiques, économiques et alimentaires”*.
- Argumentaire TDL national: *“Faire des Régions des acteurs de la préservation et du partage du foncier”*.

Nous sommes à votre disposition pour approfondir ce sujet qui relève de l’urgence sociétale.

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 2016, InPACT Occitanie est constitué en fédération et regroupe 10 membres : Accueil Paysan Occitanie, l'ARDEAR Occitanie, le Réseau des Boutiques Paysannes en Occitanie, la FR CIVAM Occitanie, l'Association Marchés Paysans, Nature & Progrès représenté par N&P11, Solidarité Paysans Occitanie, les Espaces-test agricoles représentés par Terracoopa, Terre de Liens LR et Terre de Liens MP.

Ces structures, chacune avec ses spécificités, ont fait le choix de travailler ensemble, afin de faire progresser les pratiques vers une agriculture citoyenne, respectueuse de l’environnement et reliée aux dynamiques territoriales.

Les associations réunies au sein d’InPACT Occitanie
sont administrées par des agriculteur.trice.s et des citoyen.ne.s.

Ensemble, elles représentent 3500 adhérents, et près de 7000 bénéficiaires finaux
des projets et accompagnements réalisés grâce
à plus de 5000 heures de bénévolat chaque année et environ 60 emplois salariés.

Nous contacter :

contact@inpact-occitanie.org

www.inpact-occitanie.org

